

Une gestion efficace de votre portefeuille de placements

Vous désirez effectuer des placements, mais vous ne savez pas par où commencer? Voici quelques conseils qui sauront vous guider!

Le profil d'investisseur : une première étape nécessaire

Avant même de penser à investir votre argent, vous vous devez d'établir votre profil d'investisseur. Quels sont vos objectifs? Quel est votre degré de tolérance au risque? Quel est votre horizon de placement? Quelles sont vos connaissances des marchés? Une rencontre avec votre conseiller vous permettra d'évaluer votre situation actuelle et les moyens les plus efficaces – et réalistes – pour concrétiser vos projets.

À partir du moment où votre profil a été clairement établi, votre conseiller déterminera la stratégie de placement, qui vous convient le mieux ainsi que la répartition de portefeuille correspondante. Des actions, des obligations, des fonds, des certificats de placement garanti (CPG), tout ceci vous semble bien compliqué? N'ayez crainte : votre conseiller a également pour rôle de vous expliquer les différents véhicules de placement mis à votre disposition.

Le mot d'ordre : peu importe votre profil d'investisseur, vous devez lui rester fidèle. Rien n'est plus risqué que de faire des choix selon vos émotions du moment.

Un concept de base en placement : la diversification

L'un des aspects importants de toute stratégie de placement demeure la diversification. En répartissant votre argent dans différents véhicules de placement, vous évitez de mettre tous vos œufs dans le même panier et diminuez alors le degré de risque global de votre portefeuille. Le principe est simple : lorsque certains de vos placements subissent une baisse de rendement, l'ensemble de votre portefeuille n'est pas affecté.

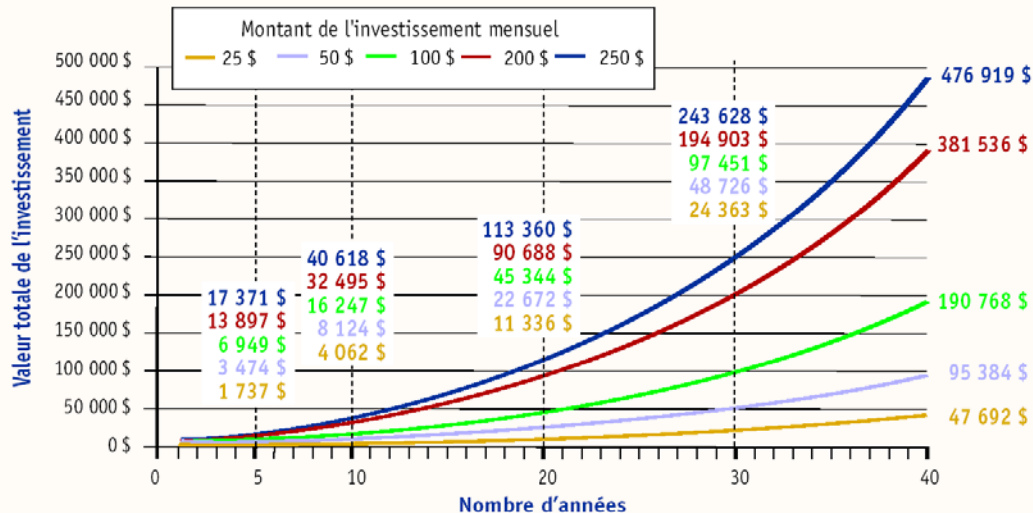
Il existe trois façons de diversifier votre portefeuille :

- par classe d'actif (liquidités, revenus fixes et actions);
- par région (le Canada ne représente que 3 % de la capitalisation boursière mondiale);
- par style de gestion.

Attention : la diversification n'est pas synonyme d'éparpillement. Une solution de placement clés en main créée suivant le principe de la diversification est un excellent choix, puisque ce type de solution offre habituellement différentes versions correspondant aux divers profils d'investisseurs.

Pêle-mêle : quelques principes utiles

- Plus vous participerez tôt à un programme d'investissement systématique, plus vous profiterez de votre investissement :



Calculs basés sur un rendement annualisé de 6%.

- Ne vous fiez pas aux rendements des années passées pour choisir vos placements.
- L'important n'est pas tant le moment où l'on investit dans le marché que l'horizon de placement.
- Rééquilibrez votre portefeuille au moins une fois l'an, car pour rester fidèle à votre profil d'investisseur, vous devrez inévitablement acheter ou vendre des parties de votre portefeuille afin de conserver la pondération initiale de vos actifs.

En bref

Voici les quatre points essentiels à la gestion de votre portefeuille de placements :

- Détermination de votre profil d'investisseur lors d'une rencontre avec votre conseiller financier.
- Élaboration de votre stratégie de placement ainsi que de la répartition de portefeuille correspondante.
- Diversification de votre portefeuille par classe d'actif, par région ou par style de gestion.
- Rencontre avec votre conseiller au moins une fois l'an pour rééquilibrer votre portefeuille de placements et ainsi rester fidèle à votre profil d'investisseur.